

PROVINCE DE QUÉBEC — VILLE DE ROBERVAL
LE 18 FÉVRIER 2008 (07)

Assemblée générale du Conseil de la Ville de Roberval, tenue à la Mairie de Roberval, le 18^e jour du mois de février 2008, à 20 heures, étant l'ajournement de la séance du 4 février 2008.

PRÉSENCES : Monsieur le Maire Michel Larouche, Madame et Messieurs les conseillers : Michèle Claveau, Jocelyn Bouchard, Gilles Veilleux, Gilles Otis, Rémy Leclerc et Serge Hudon

L'assemblée est tenue sous la présidence de Monsieur le Maire Michel Larouche.

VILLAGE SUR GLACE DE ROBERVAL ET «KRAFT HOCKEYVILLE 2008»

Monsieur le Maire tient à souligner et à partager avec l'ensemble de la population toute la fébrilité entourant la nomination du Village sur glace de Roberval à titre de finaliste du concours «Kraft Hockeyville 2008».

Il invite donc l'ensemble de la population robervaloise à voter à plusieurs reprises. Il souligne l'esprit de solidarité se dégageant sur le plan régional particulièrement l'appui accordé par le maire de la Ville de Saguenay, M. Jean Tremblay, invitant l'ensemble de la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean à appuyer le Village sur glace de Roberval afin qu'il soit parmi les cinq finalistes et par la suite, être le vainqueur de l'édition 2008.

PÉRIODE DE QUESTIONS

- M. Ernest Fortin demande au Conseil municipal les raisons justifiant le paiement des taxes en deux versements dont le premier inclut toutes les taxes de services.

Monsieur le Maire précise qu'effectivement le paiement des taxes foncières se fait en deux versements égaux et que les taxes de services sont payables lors du premier versement. Dans certaines municipalités, le paiement des taxes peut se faire en deux, trois ou quatre versements mais il s'agit d'une question de choix budgétaire.

- M. Ernest Fortin mentionne que pour certaines municipalités, le paiement des taxes se fait en versements égaux.

Monsieur le Maire lui précise que le choix du Conseil est fait en fonction des charges supplémentaires qui seraient imputées au budget. Jusqu'à ce jour, la Ville de Roberval a appliqué la procédure la moins coûteuse pour l'ensemble de ses citoyens. Cependant, on pourrait procéder à une analyse des coûts additionnels que représenterait l'ajout d'un troisième versement ou encore, le paiement des taxes en deux versements égaux.

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

2008-078

Il est proposé par le conseiller M. Jocelyn Bouchard, appuyé par le conseiller M. Gilles Otis et résolu, que l'ordre du jour de la présente assemblée soit accepté avec les modifications suivantes :

On retire :

6.4 Appui Union des municipalités du Québec (UMQ) / Assouplissements aux exigences du nombre d'effectifs à déployer en matière de lutte aux incendies

On ajoute :

8.2 Nomination du directeur général de l'Office municipal d'habitation de Roberval / M. Martin Gaudreault

9.6 Désignation d'un conseiller au Conseil d'administration du Club de curling de Roberval / M. Gilles Otis

ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX

2008-079

Il est proposé par le conseiller par le conseiller M. Gilles Veilleux, appuyé par le conseiller M. Serge Hudon et résolu, que les procès-verbaux de l'assemblée publique et de l'assemblée générale du 4 février 2008 soient acceptés sans modification.

2008-080

Il est proposé par le conseiller M. Gilles Veilleux, appuyé par le conseiller M. Gilles Otis et résolu, que le procès-verbal de l'assemblée spéciale du 7 février 2008 soit accepté sans modification.

1.0 DIRECTION GÉNÉRALE

2.0 SERVICES FINANCIERS

2008-081

2.1 ACCEPTATION DES COMPTES

Il est proposé par le conseiller M. Gilles Otis, appuyé par le conseiller M. Rémy Leclerc et résolu unanimement, que les comptes de la Ville de Roberval soient acceptés et payés selon la liste fournie en date du 13 février 2008 comme si elle était ici au long reproduite :

- À même le fonds général	252 841,83\$
- Règlement 852	<u>29 567,72\$</u>
Grand total	<u>282 409,55\$</u>
Total des salaires payés en janvier 2008	<u>379 254,31\$</u>

2008-082

2.2 COMMISSION ADMINISTRATIVE DES RÉGIMES DE RETRAITE ET D'ASSURANCES DU QUÉBEC (CARRA) / PAIEMENT DE LA QUOTE-PART DE 5 900,00\$

Il est proposé par le conseiller M. Gilles Otis, appuyé par le conseiller M. Serge Hudon et résolu, que le Conseil de la Ville de Roberval autorise le paiement d'une somme de 5 900,00\$ à la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances du Québec (CARRA) relativement à la quote-part du financement du Régime de prestations supplémentaires (RPS) pour l'année 2008.

(POSTE : 05-169-00-105)

2008-083

2.3 UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (UMQ) / CONGRÈS DU 23 AU 26 AVRIL 2008, À QUÉBEC / INSCRIPTION DE CINQ (5) PERSONNES / 900,74\$ PAR PERSONNE, TAXES INCLUSES

Il est proposé par le conseiller M. Gilles Otis, appuyé par le conseiller M. Gilles Veilleux et résolu, que le Conseil de la Ville de Roberval autorise Monsieur le Maire Michel Larouche, la conseillère Mme Michèle Claveau et les conseillers Messieurs Rémy Leclerc, Serge Hudon et le directeur général, M. Jeannot Gagnon, à prendre part aux assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) qui se tiendront du 23 au 26 avril 2008, à Québec. Le coût de l'inscription est de 900,74\$ par personne, taxes incluses, soit un montant total de 4 503,70\$ taxes incluses, payable à l'Union des municipalités du Québec (UMQ).

De plus, le Conseil autorise les dépenses inhérentes.

(POSTE : 02-110-00-310)

3.0 TRAVAUX PUBLICS

2008-084

3.1 ACCEPTATION SOUMISSION / ENTRETIEN ASCENSEURS

Soumissions reçues (taxes en sus et prix annuel fixe pour 3 ans) :

- Ascenseurs Cloutier limitée..... 1 152,00\$
- Koné Québec inc. 1 080,00\$

Il est proposé par le conseiller M. Serge Hudon, appuyé par le conseiller M. Rémy Leclerc et résolu, que sur recommandation du directeur de l'Approvisionnement, le Conseil de la Ville de Roberval accepte la soumission de Koné Québec inc., au montant de 3 240,00 \$ taxes en sus, pour le contrat d'entretien des ascenseurs situés à la Mairie de Roberval et à la Place de la Traversée incluant six visites par année, les essais annuels obligatoires et ce, pour une durée de trois années, soit les années 2008, 2009 et 2010.

(POSTES : - 50% : 02-190-00-522;
- 50% : 02-701-20-522)

4.0 HYGIÈNE DU MILIEU

5.0 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DURABLE, TOURISME ET COMMUNICATIONS

2008-085

5.1 CIE 9102-4372 QUÉBEC INC. (M. DENIS BOILY) / AIDE FINANCIÈRE (RECOMMANDATION DE L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE DE ROBERVAL)

Il est proposé par le conseiller M. Jocelyn Bouchard, appuyé par la conseillère Mme Michèle Claveau et résolu, que sur recommandation de l'Agence de développement de la Ville de Roberval, le Conseil de la Ville de Roberval verse à la compagnie 9102-4372 Québec inc., un montant de 5 000,00\$, pour la création d'une entreprise de remise à neuf d'équipements de levage avec certification structurale.

(POSTE : 02-620-00-970)

2008-086

5.2 VÉHICULES TOUT TERRAIN (VTT) / PERTES ÉCONOMIQUES APPRÉHENDÉES

CONSIDÉRANT QUE depuis les années '80, le nombre de véhicules tout terrain (VTT), aussi appelé «Quad», a connu une augmentation sans cesse grandissante au Québec et particulièrement, dans la grande région du Saguenay-Lac-Saint-Jean compte tenu de son immense territoire;

CONSIDÉRANT QU'une proposition importante des VTT est utilisée à des fins récréatives et touristiques, ce qui génère des retombées économiques substantielles pour la région, laquelle n'est pas très bien pourvue en matière de diversification de l'économie;

CONSIDÉRANT QUE l'activité du «Quad» est aujourd'hui menacée par une décision gouvernementale de mettre en application les dispositions de l'article 21, de la Loi sur les véhicules hors route, en interdisant le transport d'un passager sur un «Quad»;

CONSIDÉRANT QUE selon une étude réalisée par Tourisme Québec et portant sur l'impact économique de la pratique récréotouristique de la motoneige et du «Quad» au Québec, près de 40% des adeptes qui pratiquent le «Quad» de façon récréotouristique sont des passagers;

Il est proposé par le conseiller M. Jocelyn Bouchard, appuyé par le conseiller M. Gilles Veilleux et résolu unanimement :

QUE le Conseil de la Ville de Roberval interpelle formellement la ministre des Transports du Québec, Madame Julie Boulet, afin que la Loi sur les véhicules hors route fasse l'objet d'une modification législative dans les plus brefs délais afin de permettre le transport d'un passager de façon sécuritaire;

QUE copie de la présente soit transmise aux intervenants suivants :

- M. Denis Trottier, député provincial du Comté Roberval;
- M. Robert Bilodeau, président de l'Association touristique régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean;
- M. Danny Gagnon, directeur général de la Fédération des clubs Quads du Québec;
- M. Marcel Lachance, président du Club de VTT «Les Amis du Lac inc.».

2008-087

5.3 CÉGEP DE SAINT-FÉLICIEN : DÉPARTEMENT DE TOURISME / ACTIVITÉ DE VINS ET FROMAGES

Il est proposé par le conseiller M. Jocelyn Bouchard, appuyé par la conseillère Mme Michèle Claveau et résolu, que le Conseil de la Ville de Roberval autorise Monsieur le Maire Michel Larouche et sa compagne à prendre part à l'activité bénéfique des Techniques de tourisme, du Cégep de Saint-Félicien, «Vins et Fromages 2008», qui se tiendra le samedi 1^{er} mars 2008, à Saint-Félicien. Le coût de l'inscription est de 115,00\$ par personne, soit un montant de 230,00\$, payable à l'ordre de «Techniques de tourisme «Vins et Fromages» et le Conseil autorise les dépenses inhérentes.

(POSTE : 02-190-00-991)

6.0 SÉCURITÉ PUBLIQUE

2008-088

6.1 EMBAUCHE DE POMPIERS

Il est proposé par le conseiller M. Gilles Veilleux, appuyé par le conseiller M. Serge Hudon et résolu, que sur recommandation du directeur du Service en sécurité incendie de Roberval, le Conseil de la Ville de Roberval procède à l'embauche des personnes sélectionnées suivantes :

- M. Martin Desgagné, caserne #1, Lac-Bouchette;
- M. Alain Boily, caserne #4, Chambord.

Cependant, cette nomination est conditionnelle à la réussite des examens médicaux, auditifs et visuels requis.

2008-089

6.2 ACCEPTATION DE LA SOUMISSION / DIVERS ÉQUIPEMENTS

Soumission reçue (taxes incluses et transport en sus) :

- Acklands Grainger 13 072,67\$

Il est proposé par le conseiller M. Gilles Veilleux, appuyé par le conseiller M. Rémy Leclerc et résolu, que sur recommandation du directeur de l'Approvisionnement, le Conseil de la Ville de Roberval accepte la soumission de Acklands Grainger, au montant de 11 581,54 \$ taxes en sus, pour l'achat de quatre appareils respiratoires neufs AP-50, quatre cylindres d'air 30 minutes et quatre masques AV-3000.

(POSTE : 02-221-02-650)

2008-090

6.3 MISE À JOUR DU «PLAN MUNICIPAL DES MESURES D'URGENCE

Il est proposé par le conseiller M. Gilles Veilleux, appuyé par le conseiller M. Jocelyn Bouchard et résolu, que sur recommandation du directeur général, le Conseil de la Ville de Roberval accepte la mise à jour du «Plan municipal des mesures d'urgence» et la nomination des différentes

personnes constituant l'organigramme de l'organisation de sécurité civile municipale de Roberval.

6.4 APPUI UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (UMQ) / ASSOUPPLISSEMENTS AUX EXIGENCES DU NOMBRE D'EFFECTIFS À DÉPLOYER EN MATIÈRE DE LUTTE AUX INCENDIES

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

2008-091

6.5 NOMINATION DE M. CARL BOUCHARD / CHEF DE CASERNE MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-SALES

Il est proposé par le conseiller M. Gilles Veilleux, appuyé par la conseillère Mme Michèle Claveau et résolu, que sur recommandation du directeur général, le Conseil de la Ville de Roberval procède à la nomination de M. Carl Bouchard, au poste de chef de caserne de la Municipalité de Saint-François-de-Sales et ce, à compter du 19 février 2008.

7.0 RESSOURCES HUMAINES

2008-092

7.1 ASSOCIATION DES GREFFIERS DES COURS MUNICIPALES DU QUÉBEC / SESSION DE FORMATION : MME CHANTALE PARADIS, GREFFIÈRE SUPPLÉANTE / LE 6 JUIN 2008, À SAINT-HYACINTHE / 50,00\$

Il est proposé par le conseiller M. Gilles Veilleux, appuyé par le conseiller M. Gilles Otis et résolu, que sur recommandation du greffier, le Conseil de la Ville de Roberval autorise Mme Chantale Paradis, greffière suppléante, à prendre part à une session de formation dispensée par l'Association des greffiers des cours municipales du Québec qui se tiendra le 6 juin 2008, à Saint-Hyacinthe. Le coût de l'inscription est de 50,00\$ taxes applicables s'il y a lieu, payable à l'Association des greffiers des cours municipales du Québec et le Conseil autorise les dépenses inhérentes.

(POSTE : 02-160-10-454)

2008-093

7.2 EMPLOIS ÉTÉ CANADA 2008 / DEMANDE DE SUBVENTION ET AUTORISATION DE SIGNATURES

Il est proposé par le conseiller M. Gilles Veilleux, appuyé par le conseiller M. Jocelyn Bouchard et résolu, que le directeur général, M. Jeannot Gagnon, et le directeur du Service des loisirs de Roberval, M. Michel Bouchard, soient autorisés à présenter une demande d'aide financière dans le cadre du «Emplois Été Canada 2008».

8.0 URBANISME, ENVIRONNEMENT, PATRIMOINE ET HABITATION

2008-094

8.1 RENOUVELLEMENT ADHÉSION CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN / 200,00\$

Il est proposé par le conseiller M. Rémy Leclerc, appuyé par la conseillère Mme Michèle Claveau et résolu, que le Conseil de la Ville de Roberval renouvelle son adhésion au Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean pour l'année 2008. Le coût est de 200,00\$ payable au CREDD.

(POSTE : 02-190-00-494)

8.2 NOMINATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE ROBERVAL / M. MARTIN GAUDREULT

Le conseiller M. Rémy Leclerc informe la population de la nomination de M. Martin Gaudreault, au poste de directeur général de l'Office municipal d'habitation de Roberval, à compter du 23 mars 2008. M. Gaudreault remplacera M. Louis-Gilles Dubois qui quitte pour une retraite bien méritée.

9.0 LOISIRS ET CULTURE

2008-095

9.1 DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE

Il est proposé par le conseiller M. Gilles Otis, appuyé par le conseiller M. Rémy Leclerc et résolu, que sur recommandation du comité restreint de la Commission des loisirs de Roberval, le Conseil de la Ville de Roberval verse les subventions suivantes selon la politique d'aide financière aux organismes en loisir :

<i>Composante</i>	<i>Nom Et Description</i>	<i>Montant</i>
Composante 2 Athlète Élite	<u>Club de patinage artistique «Les Lames Agiles de Roberval» :</u> Participation à la finale provinciale, à St-Jean-sur-Richelieu, du 6 au 9 mars 2008. 4 participants : Marie-Josée Allard, Anne-Sarah Boily, Julie Detraz et Pierre-Alexandre Marcil. Une partie des frais de transport :	200,00\$
	<u>Club de patinage artistique «Les Lames Agiles de Roberval» :</u> Compétition provinciale, catégorie «Olympiques spéciaux», aux Jeux de la participation des Jeux du Québec, à Jonquière, du 21 au 23 mars 2008. Une participante : Émilie Morin-Turcotte. Une partie des frais de transport :	
Composante 6 Soutien	<u>Cinquante fois plus en forme (groupe de jour) :</u> Soutien au fonctionnement	200,00\$

2008-096

9.2 BIBLIOTHÈQUE GEORGES-HENRI-LÉVESQUE / MODIFICATION AU CONTRAT DE CONCIERGERIE AVEC LA FIRME PAULIN BERGERON ENR.

Il est proposé par le conseiller M. Gilles Otis, appuyé par le conseiller M. Jocelyn Bouchard et résolu, que sur recommandation du directeur de l'Approvisionnement, le Conseil de la Ville de Roberval accepte la modification au contrat de conciergerie de la Bibliothèque Georges-Henri-Lévesque, accordé à la firme Paulin Bergeron enr. Ainsi, le coût annuel est de 636,47\$ taxes en sus, à compter du 1^{er} janvier 2008 et ce, jusqu'au 30 novembre 2009.

Enfin, le Conseil autorise Monsieur le Maire et le Greffier à signer, pour et au nom de la Ville de Roberval, l'addenda au contrat pour donner plein effet à la présente résolution.

2008-097

9.3 **CLUB DE PATINAGE DE VITESSE «LES LAMES FILANTES DE ROBERVAL» / COMPÉTITION PROVINCIALE LES 22 ET 23 MARS 2008**

Il est proposé par le conseiller M. Gilles Otis, appuyé par la conseillère Mme Michèle Claveau et résolu, que le Conseil de la Ville de Roberval verse au Club de patinage de vitesse «Les Lames filantes de Roberval» un montant de 750,00\$ pour l'organisation et la présentation de la «Finale provinciale de patinage de vitesse sur courte piste», les 22 et 23 mars 2008, au Centre sportif Benoît-Lévesque de Roberval.

(POSTE : 02-190-00-991)

9.4 **DÉVOILEMENT DES ACTIVITÉS DE LA SEMAINE DE RELÂCHE**

Au nom du comité organisateur de la «Semaine de la relâche scolaire et municipale 2008», Mme Lise Harvey procède à la présentation des différentes activités entourant cette semaine prévue du 2 au 7 mars 2008.

2008-098

9.5 **RENOUVELLEMENT ADHÉSION / CONSEIL DU LOISIR SCIENTIFIQUE SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN**

Il est proposé par le conseiller M. Gilles Otis, appuyé par le conseiller M. Gilles Veilleux et résolu, que le Conseil de la Ville de Roberval renouvelle son adhésion au Conseil du loisir scientifique Saguenay-Lac-Saint-Jean, au montant de 112,88\$ taxes incluses, payable à l'ordre du Conseil du loisir scientifique.

(POSTE : 02-701-10-494)

2008-099

9.6 **DÉSIGNATION D'UN CONSEILLER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CLUB DE CURLING DE ROBERVAL / M. GILLES OTIS**

Il est proposé par le conseiller M. Jocelyn Bouchard, appuyé par le conseiller M. Rémy Leclerc et résolu, que le Conseil de la Ville de Roberval procède à la désignation de M. Gilles Otis comme représentant de la Ville de Roberval, au sein du Conseil d'administration du Club de curling de Roberval.

10.0 ORGANISMES COMMUNAUTAIRES, FAMILLE, AÎNÉS ET JEUNESSE

2008-100 10.1 ÉCOLE NOTRE-DAME / DÉJEUNER SANTÉ : DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Il est proposé par la conseillère Mme Michèle Claveau, appuyé par le conseiller M. Serge Hudon et résolu, que le Conseil de la Ville de Roberval verse à l'École Notre-Dame de Roberval, un montant de 100,00\$ pour la présentation du «Déjeuner santé» des élèves de l'école qui se tiendra le 27 mars 2008.

(POSTE : 02-190-00-991)

2008-101 10.2 LES SCOUTS DE ROBERVAL / RÉCUPÉRATION ARBRES DE NOËL / DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Il est proposé par la conseillère Mme Michèle Claveau, appuyé par le conseiller M. Rémy Leclerc et résolu, que le Conseil de la Ville de Roberval verse au 8^e Groupe Scout de Roberval un montant de 100,00\$ dans le cadre de la campagne de récupération des arbres de Noël.

(POSTE : 02-190-00-991)

2008-102 10.3 LES CHEVALIERS DE COLOMB DE ROBERVAL / DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Il est proposé par la conseillère Mme Michèle Claveau, appuyé par le conseiller M. Gilles Veilleux et résolu, que le Conseil de la Ville de Roberval verse au Chevaliers de Colomb du Conseil 2442 de Roberval, un montant de 7 325,00\$ représentant une partie des taxes municipales payées à la suite de la perte de reconnaissance auprès de la Commission municipale du Québec. Cette aide ainsi consentie doit servir exclusivement aux œuvres charitables et l'aide aux familles démunies.

(POSTE : 02-190-00-991)

11.0 LECTURE ET ADOPTION DE RÈGLEMENTS

2008-103 11.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT 2008-12 / AMENDEMENT AU RÈGLEMENT DE ZONAGE 93-10 «ACCÈS À LA VOIE PUBLIQUE, CASES DE STATIONNEMENT ET SUPERFICIE DE REMISES» / AVEC DISPENSE DE LECTURE

Il est proposé par le conseiller M. Gilles Otis, appuyé par le conseiller M. Serge Hudon et résolu, que le Conseil de la Ville de Roberval adopte, avec dispense de lecture, le règlement numéro 2008-12, soit un amendement au règlement de zonage 93-10 «Accès à la voie publique, cases de stationnement et superficie de remises».

De plus, les membres du Conseil présents déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture.

2008-104

11.2 ADOPTION DU RÈGLEMENT 2008-14 / AMENDEMENT AU PLAN D'URBANISME 92-11 «CRÉATION DE L'AFFECTION INSTITUTIONNELLE PI-12 À MÊME UNE PARTIE DE L'AFFECTION INDUSTRIELLE IC-3 (BOULEVARD HORACE-J.-BEEMER) ET D'UNE PARTIE DE L'AFFECTION AGRICOLE (A-8)» / AVEC DISPENSE DE LECTURE

Il est proposé par le conseiller M. Jocelyn Bouchard, appuyé par le conseiller M. Gilles Veilleux et résolu, que le Conseil de la Ville de Roberval adopte, avec dispense de lecture, le règlement numéro 2008-14, soit un amendement au plan d'urbanisme 92-11 «Création de l'affectation institutionnelle Pi-12 à même une partie de l'affectation industrielle Ic-3 (boulevard Horace-J.-Beemer) et d'une partie de l'affectation agricole (A-8)».

De plus, les membres du Conseil présents déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture.

2008-105

11.3 ADOPTION DU RÈGLEMENT 2008-15 / AMENDEMENT AU RÈGLEMENT DE ZONAGE 93-10 DE MANIÈRE À ASSURER LA CONCORDANCE AU RÈGLEMENT 2008-14 «CRÉATION DE LA ZONE INSTITUTIONNELLE PI-12 À MÊME UNE PARTIE DE LA ZONE INDUSTRIELLE IC-3 (BOULEVARD HORACE-J.-BEEMER) ET DE LA ZONE AGRICOLE (A-8) / AVEC DISPENSE DE LECTURE

Il est proposé par le conseiller M. Rémy Leclerc, appuyé par la conseillère Mme Michèle Claveau et résolu, que le Conseil de la Ville de Roberval adopte, avec dispense de lecture, le règlement numéro 2008-15, soit un Amendement au règlement de zonage 93-10 de manière à assurer la concordance au règlement 2008-14 «Création de la zone institutionnelle Pi-12 à même une partie de la zone industrielle Ic-3 (boulevard Horace-J.-Beemer) et de la zone agricole (A-8)».

De plus, les membres du Conseil présents déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture.

A.M.

11.4 AVIS DE MOTION / RÈGLEMENT D'EMPRUNT : ACHAT DE MACHINERIES LOURDES ET LA MISE AUX NORMES DE LA SALLE DE CHLORATION À L'USINE D'EAU POTABLE

Le conseiller M. Gilles Veilleux donne avis de motion que lors d'une prochaine séance du Conseil, il présentera un règlement d'emprunt à long terme relativement à l'achat de machineries lourdes et la mise aux normes de la salle de chloration à l'usine d'eau potable.

12.0 CORRESPONDANCE

13.0 DOSSIERS DU MAIRE

LEVÉE DE LA SÉANCE

2008-106

Il est proposé par le conseiller M. Gilles Veilleux, appuyé par la conseillère Mme Michèle Claveau et résolu, que la présente assemblée soit levée.

LOI SUR LES CITÉS ET VILLES DU QUÉBEC — ARTICLE 53

CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 53, DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES DU QUÉBEC, J'APPROUVE CHACUNE DES RÉOLUTIONS CONTENUES SOUS CE PROCÈS-VERBAL.

DATE : Le 19 février 2008

SIGNATURE : _____
Michel Larouche, Maire

MICHEL LAROUCHE
MAIRE

JEAN-GUY TARDIF
LE GREFFIER

JGT/chp
(Réf. : Chantale/Conseil/PV20080218)